

ECOLE de DANSE CLASSIQUE de Juvignac

dirigée par **Me Françoise de HARO**

Professeur Diplômé par le Ministère de la Musique et de la Danse



RENTRÉE 2019/2020

Les cours de l'École de Danse reprendront à partir du :

LUNDI 9 SEPTEMBRE

Les inscriptions et ré-inscriptions auront lieu **obligatoirement** lors des permanences qui seront tenues exceptionnellement à l'École Nelson Mandela, qui hébergera les activités de notre école de Danse pendant la rénovation de notre Salle de danse et du complexe Lionel de Brunelis (jusqu'au 10 Novembre environ).

**Les Mardi 3, Jeudi 5, Vendredi 6 Septembre de 17h30 à 20h00
et le Mercredi 4 Septembre de 16h00 à 20h00**

**le Samedi 7 Septembre, de 10h à 16h, durant la journée du Village des Associations
qui aura lieu place du Soleil aux Constellations**

Les horaires des cours pour vos enfants :



**NB : pendant environ 2 mois les cours auront lieu à l'École Nelson Mandela,
20 rue Neptune à Juvignac (voir plan d'accès sur le site de l'École : www.danse-classique.com)**

IMPORTANT

En raison du nombre limité d'élèves par cours, la ré-inscription des anciens élèves n'est pas automatique. Vous devez **obligatoirement** vous présenter aux permanences avant que le quota maximum d'élèves par cours ne soit atteint.

En cas d'empêchement, merci de prendre contact avec le Professeur au 06.88.13.10.55

TARIFS TRIMESTRIELS pour l'année 2019 / 2020 pour les Cours de Danse Classique

Durée du cours	1er Enfant dans le cours le + avancé	pour 2 enfants par foyer fiscal	pour 3 enfants par foyer fiscal	pour 4 enfants par foyer fiscal	Frais de dossier et Assurance RC (par an et par famille)
Cours de 1H	91 €	166 € 83€	210 € 70€	248 € 62€	15 €*
Cours de 1h15 et 1h30	94 €	170 € 85€	213 € 71€	252 € 63€	15 €*
Cours de 1h45 et 2h	99 €	172 € 86€	216 € 72€	256 € 64€	15 €*

*à ajouter au règlement du 1er Trimestre

Modalités administratives au verso//...

RENSEIGNEMENTS par téléphone au : 06 88 13 10 55 tous les jours à partir de 10h
et sur le site de l' école : www.danse-classique.com

COURS TOMMY'S ART



Tous les Lundis de 20h10 à 21h30, les élèves adolescents et adultes pourront suivre des cours de danses Moderne, Jazz, Contemporain, Cabaret, Comédies musicales assurés par le Chorégraphe Thomas. Comme tous les cours de l'école cette section aura un ballet spécifique lors du Gala annuel.

Cette année le Chorégraphe étant engagé à Disneyland Paris jusqu'au 10 Novembre 2019, les cours Tommy's Art débiteront le 16 Septembre par deux mois de remise à niveau Danse Classique et Néo-classique (débutants acceptés) assurés par Françoise de Haro.

Les cours animés par Thomas reprendront donc le Lundi 18 Novembre 2019.

TARIFS TRIMESTRIELS 2019 / 2020 pour les ateliers Tommy's ART

	Durée du cours	Tarif Trimestriel	Frais Dossier annuel
Adhérent déjà inscrit dans l'école en section Classique	Cours de 1H20	72 €	
Adhérent non inscrit dans l'école.	Cours de 1H20	94 €	15€

Pour les cas particuliers, merci de contacter le Professeur

REPRISE des ATELIERS CHORÉGRAPHIQUES du Samedi après-midi

Toutes les deux semaines auront lieu trois ateliers :

- ▀ de 14h15 à 15h15, un atelier chorégraphique Tommy's Art de Danse moderne, Jazz, Comédies musicales pour les adolescents de 8 ans à 14 ans animé par Thomas sur des thèmes différents.
- ▀ de 15h30 à 16h30, un atelier chorégraphique de Danse moderne et Comédies musicales pour les enfants de 4 ans à 7 ans animé par Thomas sur des thèmes différents.
- ▀ de 16h45 à 17h45, à partir de fin Novembre 2019 un atelier d'initiation à la Danse Classique pour Adultes débutantes à la demande de nombreuses mères d'élèves !!

Le tableau du planning et les horaires des ces ateliers seront affichés dans l'école et sur le site web de l'École:

www.danse-classique.com. Les inscriptions devront se faire sur ce tableau et un minimum de 7 élèves inscrits sera requis par atelier. Prix de chaque atelier : **8€** payable au cours

MODALITÉS DES INSCRIPTIONS

Afin de faciliter le travail de trésorerie de l'Association, les chèques correspondant aux 3 trimestres de cours seront à remettre lors de l'inscription à l'ordre de "École de Danse Classique de Juvignac". Ces chèques seront remis à l'encaissement : **le 30 Septembre 2019, le 30 Décembre 2019 et le 30 Mars 2020.**

Merci de penser à ajouter les frais de dossier (15€ à ajouter au premier chèque)

Toute année entamée est due, sauf en cas d'abandon des cours pour des raisons de force majeure (voir Règlement Intérieur). Néanmoins tout trimestre entamé restera dû.

Seuls les nouveaux élèves peuvent prendre UN cours d'essai gratuit.

DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Documents pouvant être téléchargés sur le site de l'École : www.danse-classique.com

- Le Bulletin d'inscription ci-joint dûment lu, complété, daté et signé,
- Le Règlement Intérieur de l'École ci-joint accepté, daté et signé,
- Les trois chèques de règlement de l'inscription de vos enfants (possibilité d'effectuer un seul règlement pour l'année)
- Le Certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse Classique (à remettre dans un délai de 1 mois)
Ce certificat sera désormais valable 3 ans sous réserve de réponse à un questionnaire médical annuel.
- Le Questionnaire de Santé rempli par l'adhérent majeur ou par le représentant légal de l'élève pour les certificats en cours de validité (au verso du Bulletin d'Inscription ou à télécharger sur le site).

RENSEIGNEMENTS par téléphone au : 06 88 13 10 55 tous les jours à partir de 10h
et sur le site de l'école : www.danse-classique.com

Samedi 7 Septembre : VILLAGE des ASSOCIATIONS sur la place du Soleil aux Constellations.
Démonstration par des élèves du cours Supérieur vers 11h00. (extrait du Gala 2019 au ZENITH)